



## Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Centre régional de la propriété forestière de P.A.C.A.**  
**Élections des conseillers par le collège départemental des propriétaires forestiers**  
**des BOUCHES-DU-RHONE**  
**SCRUTIN du 7 février 2017**

**PROCES-VERBAL**  
**DES OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT DES VOTES**

-----

L'an deux mille dix-sept, le 8 février à 8 heures, conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis à la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Mme Anne-Marie ALESSANDRINI, représentant le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Mme Gaëlle THIVET, représentant le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt P.A.C.A.,

- M. Philippe THEVENET, Directeur du centre régional de la propriété forestière P.A.C.A.,

- M. Daniel QUILICI, candidat

Ont procédé au dépouillement et au recensement des votes du collège départemental des **Bouches-du-Rhône** pour l'élection d'un ou plusieurs conseillers du centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	1972
Nombre d'enveloppes reçues	492
Nombre d'enveloppes invalides	7
Nombre de votants	485
Nombre de bulletins nuls	28
Nombre de suffrages exprimés	457

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

Catégorie PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
M. Daniel QUILICI	M. Guy ROUBAUD	457

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre régional de la propriété forestière P.A.C.A.,

- pour la catégorie PSG :

- M. QUILICI Daniel, titulaire
- M. ROUBAUD Guy, suppléant

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à Monsieur le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, Service Développement des filières et de l'emploi, Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie, Bureau Réglementation et opérateurs forestiers, 3, rue Barbet de Jouy, 75349 PARIS 07 SP.

*La commission constate que le nombre d'inscrits arrêté sur le liste électorale déposée par le CRPF PACA ne correspond pas au nombre d'électeurs inscrits pour le département 13 Bouches du Rhône dans l'application de vote du CNPF.*

Fait à Marseille, le 8 février 2017.

Mme ALESSANDRINI



Mme THIVET



M. THEVENET



M. QUILICI

